



DEPARTEMENT
PAS-de-CALAIS
ARRONDISSEMENT
BETHUNE
COMMUNE DE
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six le deux du mois d'avril à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Labourse, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite aux convocations qui lui ont été adressées le vingt-sept mars deux mille vingt-six, soit cinq jours francs à l'avance, lesquelles convocations ont été affichées à la porte de la mairie ou publiées conformément à la loi.

Délibération
N°2026CM02

Présentation des
délégations de fonctions
attribuées aux adjoints au
Maire

Présents : Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Betty BEN, Johny GLAVIEUX, Annick SAVOLDELLI, André DEBROCK, Claudie MARTEL, Roland JOLY, ~~Frédéric DISSAUX~~, Ludovic RYCKELYNCK, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Stéphane LOUCHART, ~~Alain DIENI~~, Stéphanie HABIBOVIC, Isabelle CAZIN, Rosanna GILLET DIDIO, Dorothee HAUER, Emilie MALAQUIN, Delphine LECOCQ.

Absent(e)s :

Excusé(s) ayant donné pouvoir : Frédéric DISSAUX pouvoir à Nicole CHASTENEZ, Alain DIENI pouvoir à Dorothee HAUER

Secrétaire de séance : Delphine LECOCQ

Vu l'article L2122-18 du Code général des collectivités territoriales,
Vu l'élection du maire et des adjoints en date du 20 mars 2026,

Considérant que le maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions aux adjoints,

Considérant la volonté du maire d'organiser le fonctionnement des services municipaux et de répartir les domaines d'intervention entre les adjoints, afin d'assurer une parfaite continuité du service public, la bonne gestion des affaires de la commune et de faciliter le fonctionnement quotidien de la mairie,

Monsieur le Maire,

PRESENTE les délégations de fonctions qui seront accordées aux adjoints :

- 1^{ère} adjointe : Nicole CHASTENEZ - actions sociales, actions en faveur des aînés, aides aux logements, permis de louer
- 2^{ème} adjoint : Bernard PRUVOST - informations, communications, concertations citoyennes, chargé du protocole
- 3^{ème} adjointe : Isabelle VANELLE - vie scolaire, culture, jeunesse (club ado, CMJ)
- 4^{ème} adjoint : Alain COQUERELLE - travaux, urbanisme, environnement

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 21

- 5^{ème} adjointe : Betty BEN - petite enfance, quartier politique de la ville, prévention santé
- 6^{ème} adjoint : Johny GLAVIEUX – festivités, animations communales, référent aux associations locales

PRECISE que ces délégations :

- Sont accordées par arrêté du maire ;
- Sont exercées sous la surveillance et la responsabilité du maire ;
- Peuvent être modifiées ou retirées à tout moment.

Le Conseil,

PREND ACTE de ces délégations et de ces informations.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Conformément aux articles L2131-1 et L2131-2 du Code général des collectivités territoriales, la présente délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

La secrétaire de séance



Delphine LECOCQ

Le Maire,



Philippe SCILLIERE